

Agen, le 02/09/2021

## Par précaution Zéro Alcool pendant la Grossesse

*La consommation d'alcool durant la grossesse, même modérée ou ponctuelle, génère des risques graves pour le futur enfant. On ne sait pas aujourd'hui quelle est la quantité d'alcool qui est toxique pour l'enfant à naître. Il est donc recommandé de ne pas boire du tout d'alcool pendant la grossesse et même dès qu'il y a projet de grossesse, afin d'éviter une exposition au tout début de la gestation. Contrairement à ce que l'on pourrait entendre, il n'y pas d'alcool moins dangereux qu'un autre.*

### Les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale en quelques chiffres ...

Quelle que soit la quantité absorbée et quel que soit le type de boisson alcoolisée, la consommation d'alcool pendant la grossesse expose le bébé à des perturbations de son développement.

> 500 000 Français souffrent à des degrés divers des conséquences de la prise d'alcool pendant la grossesse,

> 1 naissance par jour en France d'un enfant atteint de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (*troubles de l'attention, du comportement, difficulté d'apprentissage...*),

> 1 naissance par semaine en France d'un enfant atteint du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (*conséquence la plus grave de la prise d'alcool durant la grossesse avec retard de croissance, déficit mental, dysmorphie craniofaciale*),

> Le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale est la première cause d'handicap mental d'origine non génétique en France.

**Actuellement, seul 1 français sur 4 sait que toute consommation d'alcool pendant la grossesse comporte un risque pour le nouveau-né. Il est donc primordial que les messages de prévention et de sensibilisation de non-consommation soient connus de tous et partagés par tous.**

>> Pour plus d'information : [www.alcool-grossesse.com](http://www.alcool-grossesse.com) et [www.rpna.fr](http://www.rpna.fr) <<

### La grossesse, une étape importante dans la vie d'une femme

La surveillance des grossesses se fait par collaboration entre différents professionnels de la périnatalité. Parmi ces professionnels, la sage-femme devient un acteur essentiel en ouvrant le dialogue sur la consommation d'alcool aussi bien avant, en début ou au cours de la grossesse afin de faire passer un message de prévention. En effet, la sage-femme se trouve en contact direct et continu avec la femme enceinte pendant toute la durée de la gestation et du post-partum : lors des consultations de suivi de grossesse, de l'entretien prénatal précoce, de la préparation à la naissance, du suivi post-natal et de la rééducation périnéale.



Désormais, la sage-femme peut effectuer des consultations de suivi gynécologique de prévention et de contraception. C'est là un moment privilégié pour sensibiliser, informer, les jeunes filles, la femme, le couple, sur les effets de l'alcoolisme et des autres conduites addictives sur la grossesse, ses conséquences, sur l'importance de l'abstinence tout au long de la grossesse, et ce, dès le désir d'enfant et l'arrêt de la contraception. Elle pourra aussi jouer un rôle important dans l'orientation des patientes selon leurs besoins vers les structures identifiées dans la prise en charge des addictions.

## Les professionnels de la maternité du Centre Hospitalier Agen-Nérac mobilisés

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de futures mamans aux risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse, les sages-femmes de la maternité du Centre Hospitalier Agen-Nérac se mobilisent au quotidien et au-delà même de la journée mondiale des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale. Avec le soutien au Réseau Périnatal Nouvelle-Aquitaine une action d'information et de sensibilisation plus spécifique aura lieu à compter du 20 septembre 2021 et pour une durée de 2 semaines dans la salle d'attente du « nouveau » service de consultation de gynécologie tout juste livré après d'importants travaux.

### CONTACT PRESSE

Jean-Arnaud ELISSALDE-BONNET, *Responsable de la Communication* - Centre Hospitalier Agen-Nérac  
☎ 05.53.69.71.95 ✉ [communication@ch-agen-nerac.fr](mailto:communication@ch-agen-nerac.fr)

